

NOTE DE SERVICE N° 3
Année scolaire 2014 - 2015

Sommaire :

1. Le programme d'actions du conseil écoles-collège.
2. Prévisions d'effectifs des collèges à la rentrée 2015.
3. Classeur de liaison avec le remplaçant réactualisé.
4. Informations diverses.

1. Le programme d'actions du conseil écoles-collège

A la lecture des invitations aux réunions des conseils d'école, je constate que le point "présentation du programme d'actions du conseil écoles-collège" n'est que rarement à l'ordre du jour.

Je rappelle que, conformément à ce que prévoit le décret n° 2013-683 du 24 juillet 2013 définissant la composition et les modalités de fonctionnement du conseil écoles-collège, l'article D. 401-4 précise que « *le conseil écoles-collège se réunit au moins deux fois par an. Chaque année, il établit son programme d'actions pour l'année scolaire suivante ainsi qu'un bilan de ses réalisations. Il soumet le programme d'actions à l'accord du conseil d'administration du collège et du conseil d'école de chaque école concernée. Le bilan des réalisations est présenté aux mêmes instances.* »

En conséquence, si ce programme d'actions n'a pas pu être présenté à l'occasion du premier conseil d'école, il sera à mettre à l'ordre du jour du second.

A la suite des réunions inter degrés de la première période dans les collèges de Fortschwihr et de Volgelsheim, certains programmes d'action ont été plus ou moins remaniés. Vous les trouverez donc en annexe réactualisés.

2. Prévisions d'effectifs des collèges à la rentrée 2015

Dans la perspective de la préparation de la rentrée 2015, les directrices et directeurs d'écoles élémentaires et primaires trouveront ci-joint le tableau de prévision des effectifs (circ.9 annexe 1) à compléter et à me faire remonter impérativement pour le **12 novembre 2014**.

Il vous faudra vous assurer du secteur de collège dont relève chaque élève, sur la base de l'adresse de l'un de ses représentants légaux. Il importe de faire la prévision la plus précise possible des effectifs de CM2.

Ce tableau n'a pas à être transmis aux principaux de collège puisque les données doivent être croisées entre secteurs de destination des collèges.

La collaboration de tous est indispensable à la bonne conduite de cette opération. Soyez en remerciés.

3. Classeur de liaison avec le remplaçant réactualisé

En raison des changements survenus suite à la mise en œuvre de la réforme des rythmes de l'enfant, certaines fiches du classeur de liaison avec le remplacement méritaient une réactualisation.

Vous les trouverez en annexe selon l'ordre suivant :

- 1) Sommaire.
- 2) Fiche synthétique de liaison : les informations importantes en un coup d'œil.
- 3) Les élèves : liste des élèves et liste des personnes à contacter en cas d'urgence.
- 4) Fiche de liaison pédagogique entre le maître de la classe et le remplaçant.
- 5) Organigramme de la circonscription.
- 6) Organisation de la classe et de l'école : emploi du temps – plannings – Tableau et protocole de surveillance – Activités spécifiques – Planning des réunions de l'équipe pédagogique. PPMS et fiche réflexe.
- 7) APC et dispositifs d'aide aux élèves à besoins particuliers : organisation des APC, PPRE et suivi RASED, PPS et PAI.
- 8) Enseignements et apprentissages : programmations et progressions. Projet d'école et projet de classe.
- 9) Activités physiques à encadrement renforcé : natation et autres.
- 10) Organisation périscolaire et RPI : transports, cantine, périscolaire.
- 11) Vigilances particulières : fiche de signalement d'incidents, problèmes particuliers à signaler.
- 12) Fiches signalétiques des élèves.

4. Informations diverses

Utilisation de la messagerie académique

Malgré de nombreux rappels, certains enseignants n'utilisent pas encore leur messagerie académique, ce qui crée des problèmes dans la chaîne de communication professionnelle.

Quelques modalités de fonctionnement de la messagerie peuvent être rappelées :

- Connaître son identifiant et son mot de passe
- Vider régulièrement la corbeille
- Ne pas conserver les messages sur le serveur si un transfert est paramétré.

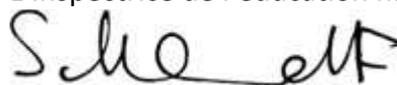
Le manuel sur le webmail académique, très bien fait, vous est donné en annexe.

Réunions de rentrée

- Réunion du groupe d'enseignants de CM2 actifs dans l'action écoles-collèges de création mathématique. La rencontre aura lieu le jeudi 13 novembre 2014 à partir de 15h30 à l'école de Wolfgantzen (**attention au changement de dates**).
- Evaluation des écoles maternelle et élémentaire de Volgelsheim Perrault : entre le 13 et le 25 novembre 2014.
- Stage interdegrés écoles du secteur de collège de Fessenheim (2^{ème} phase) : lundi 15 décembre 2014
- Bilan RASED du 1^{er} trimestre : mercredi 17 décembre 2014.

Andolsheim, le 3 novembre 2014

L'Inspectrice de l'éducation nationale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Schlund', written in a cursive style.

Fabienne SCHLUND

Les notes de service sont obligatoirement émargées par tous les enseignants de l'école, RASED, Ziliens compris ; elles sont portées à la connaissance des autres membres de l'équipe éducative (enseignants contractuels, auxiliaires de vie scolaire,...) ; elles doivent rester accessibles à la consultation et sont à conserver en archive à l'école.